



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Un cabinet dentaire dans la valise !



Le service d'odontologie de l'hôpital de Cayenne s'est équipé d'une plateforme mobile. Elle permettra de réaliser de la prévention et du soin en odontologie dans les communes isolées où il n'existe pas d'offre. La première mission débute lundi à Cacao, avant Régina et la vallée de l'Oyapock dans les prochains mois. Le Haut-Maroni en bénéficiera à son tour, d'ici à la fin de l'année.



C'est l'équivalent de deux valises à roulettes et de deux bagages supplémentaires. Nous ne sommes pas à l'heure des départs en vacances à l'aéroport Félix-Eboué, mais devant la nouvelle plateforme mobile du service d'odontologie de l'hôpital de Cayenne. Une fois dépliée, en une dizaine de minutes, on retrouve un fauteuil et tout ce qu'il faut pour réaliser une consultation et des soins dentaires. « On y trouve la même chose que dans un cabinet de ville, se réjouit le Dr Christophe Lebreton, chef de service d'odontologie au CHC. L'URPS des chirurgiens-dentistes s'est équipée de la même plateforme pour d'autres missions. » Hier, elle a été dépliée au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, pour une démonstration. A partir de lundi, les professionnels du CHC se déplaceront avec dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS).

« Cela fait vingt ans que je rêve de ça », se souvient le Dr Lebreton. Jusque-là, pour réaliser une mission spécialisée en communes, les praticiens de l'hôpital devaient transporter un équipement bien moins maniable et un compresseur. « On travaillait parfois sur des chaises, voire sur des tables. Ce n'était pas pratique (...) Au maximum, nous avons pu faire quatorze missions en un an », poursuit-il. La plateforme mobile, elle, se branche sur le secteur. Outre le fauteuil, qui peut accueillir des patients jusqu'à 150 kg, ils ont sous la main turbine, aspiration, détartreur, fraises, canules, autoclave pour la stérilisation. « Il y a des poches jetables pour les sécrétions, que l'on jette dans les Dasri. Et la machine est dotée d'un programme pour chaque soin que l'on fait. »

Cette plateforme aura deux usages : les soins curatifs dans les communes isolées et des actions de prévention auprès des enfants des écoles, avec la toute nouvelle antenne locale de l'Union française pour la santé buccodentaire (UFSBD, lire ci-dessous). « Les CDPS nous donneront la cartographie des secteurs où il est le plus urgent d'intervenir, même si l'on suppose que l'indice carieux est élevé partout », détaille le Dr Lebreton. Lundi et pour environ deux semaines, la plateforme sera installée au CDPS de Cacao, ce qui permet de l'utiliser en conditions réelles dans un village facilement accessible par les techniciens. Ensuite, elle sera installée à Régina, puis dans la vallée de l'Oyapock. Le Haut-Maroni, de Grand-Santi à Antecume Pata, en bénéficiera à son tour d'ici à la fin de l'année.

« L'action déployée ici sous l'autorité du Dr Lebreton, c'est du médical, mais il y a aussi une dimension sociale, salue Christophe Bouriart, directeur général du CHC. L'isolement et la précarité font que beaucoup de personnes n'ont pas la possibilité de se faire soigner. Avec cette plateforme, nous sommes aussi en train de continuer à bâtir le CHU. Nous avançons vers cette échéance de janvier 2025, dans un an. »



L'Union française de la santé buccodentaire crée son antenne en Guyane



Renforcer la prévention buccodentaire. Tel est l'objectif de l'Union française de la santé buccodentaire. Son antenne de Guyane a été créée lors de l'assemblée générale constitutive du 17 novembre. Les Dr Benoît Perrier et Anne Carlet, présidente et secrétaire générale de l'UFSBD, y ont assisté. Le Dr Céline Artusse, pédodontiste à Kourou, est la première présidente ; le Dr Brigitte Buisson-Contencin, chirurgien-dentiste à la retraite et initiatrice du projet, la vice-présidente. Le secrétaire et le trésorier sont les Dr Chloé Pelczar, remplaçante en ville, et Jean-Denis Souyris, praticien à l'hôpital de Cayenne.

Les actions de l'antenne guyanaise de l'UFSBD seront centrées sur le dépistage et la prévention auprès des écoliers de grande section et CP, dans les communes de l'intérieur, soit environ 1 100 garçons et filles. « J'ai réalisé des missions de ce type à Wallis-et-Futuna puis à Mayotte. Nous avons obtenu de bons résultats sur l'indice carié des enfants, témoigne le Dr Buisson-Contencin. A Mayotte, j'y suis retournée sous le sigle de l'UFSBD. Comme je vis la moitié de l'année à Cayenne, j'ai voulu lancer l'UFSBD en Guyane. Cela permettra de pérenniser l'action. »

Mi-novembre, les responsables locaux de l'Union française de la santé bucco-dentaire ont rencontré Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, et Jean-Xavier Bello, directeur général de la CGSS Guyane. Le projet a convaincu. Grâce à l'unité mobile acquise par le Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), les missions pourront commencer dès la semaine prochaine à Cacao, auprès des enfants de l'école publique (hier, l'école privée n'avait pas encore répondu à l'UFSBD).

« Nous mènerons des actions de prophylaxie primaire, auprès de tous les enfants, dans l'école : motiver, conseiller les enfants pour l'hygiène buccodentaire et l'alimentation, distribuer des kits de brossage, détaille le Dr Buisson-Contencin. La prophylaxie secondaire aura lieu sur le fauteuil de plateforme mobile de l'hôpital, auprès des enfants de grande section de maternelle et de CP dont les parents auront donné leur autorisation, puisque l'on vise les premières molaires. » Il peut s'agir, par exemple, du scellement des sillons dentaires.

Le Dr Buisson-Contencin est persuadée de l'intérêt de ces actions en Guyane : « L'an dernier, j'ai réalisé une mission dans le village de Trois-Palétuviers, à Saint-Georges. L'indice carié était de 4,95 contre 1,2 dans l'Hexagone. Nous allons pouvoir mener des évaluations comparatives tous les ans. Si nous le pouvons, nous proposerons également la prophylaxie primaire dans les écoles du littoral, voire de la prophylaxie secondaire. »

Des formations pour les professionnels

Outre ces actions de prévention, l'antenne locale de l'UFSBD proposera des formations aux professionnels des établissements accueillant des personnes dépendantes. Il peut s'agir d'établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), d'instituts médicoéducatifs (IME), de maisons d'accueil spécialisé « et de tout autre organisme recevant des personnes dont la dépendance peut avoir un impact sur la santé buccodentaire », souligne le Dr Brigitte Buisson-

Contencin, vice-présidente de l'association. L'Ehpad Edmard-Lama sera un des premiers à en bénéficier.

Les hôpitaux de proximité dotés de fauteuils dentaires



L'unité mobile n'est pas la seule nouveauté de l'hôpital de Cayenne, en matière d'offre de soins dentaires dans les communes de l'intérieur. Les hôpitaux de proximité de Grand-Santi, Saint-Georges et Maripasoula ont été équipés chacun d'un fauteuil. Les soins ont commencé en 2022 à Saint-Georges et il y a un an à Grand-Santi. Des chirurgiens-dentistes s'y relaient environ dix mois sur douze. Seul Maripasoula n'a pas encore démarré.

Plusieurs dispositifs de prévention



M'T dents

Le **dispositif M'T dents**, instaure des rendez-vous tous les trois ans, pris en charge à 100 % sans avance de frais, aux âges les plus exposés aux risques carieux. Les assurés sociaux reçoivent un courrier de l'Assurance maladie les invitant à prendre rendez-vous chez le dentiste pour eux ou pour leur

enfant. Ceux qui n'ont pas reçu le courrier peuvent le retrouver sur leur compte Ameli. Un indicateur relatif au suivi bucco-dentaire a été retenu dans le cadre de la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) dédiée au médecin traitant des patients de moins de 16 ans de manière à faire bénéficier ces enfants de l'examen bucco-dentaire. Afin de favoriser l'atteinte de cet objectif et dans un souci d'accompagnement vers le chirurgien-dentiste (ou le stomatologue ou le spécialiste en chirurgie orale), le téléchargement du formulaire M'T dents est possible pour les médecins, via amelipro, par la rubrique « commande d'imprimés »/« mes imprimés », pour remise aux bénéficiaires concernés.

Un dispositif de prévention bucco-dentaire pour les femmes enceintes a également été mis en place. La femme enceinte peut bénéficier de cet examen de prévention bucco-dentaire à compter du 4e mois de grossesse jusqu'au 12e jour après l'accouchement. Dans un souci d'accompagnement vers le chirurgien-dentiste (ou le stomatologue ou le spécialiste en chirurgie orale), le téléchargement de l'imprimé de prise en charge EBD femmes enceintes est possible pour les médecins, via amelipro, par la rubrique « commande d'imprimés »/ « mes imprimés », pour remise aux bénéficiaires concernées.

Sensibilisation à l'école

Deux types d'activité sont mises en place par la CGSS :

- Sensibilisations bucco-dentaire réalisée par les infirmières scolaires. Une convention a été signée avec le rectorat pour les classes de CP de réseau d'éducation prioritaire (REP). Cette activité comprend un examen bucco-dentaire, sur autorisation parentale ;
- Séances de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire (HBD) en grande section de maternelle réalisée par territoire. Non mises en place l'an dernier, elles sont prévues cette année.

Kits buccodentaires

Par ailleurs, l'ARS a racheté près de 3 000 kits buccodentaires pour enfants. Ils sont composés de brosse à dent, dentifrice et gobelet.



Les porteurs de projets en milieu scolaire peuvent en solliciter lorsqu'ils déposent leur projet à l'ARS.

EN BREF

◆ Dengue : près de 1 000 cas confirmés en quinze jours



La situation s'accélère sur le front de la dengue. Au cours des deux premières semaines de janvier, 860 cas ont été confirmés dans toute la Guyane. C'est plus du double des deux dernières semaines de décembre (343). Cette hausse concerne principalement l'Île-de-Cayenne (520 cas en deux semaines vs 179) et dans les Savanes (97 vs 39). Les passages aux

urgences ont plus que doublé aux urgences de Cayenne et Kourou, ainsi que dans les CDPS de la vallée de l'Oyapock. Ils représentaient respectivement 8 et 10 % de l'activité des urgences au CHC et au CHK. Le nombre des cas cliniquement évocateurs ayant consulté en ville ou en CDPS a suivi la même tendance. Désormais, les sérotypes 2 et 3 circulent dans toute la Guyane. DEN-2 est devenu majoritaire dans l'Île-de-Cayenne et progresse dans les Savanes.

« Au cours des deux dernières semaines, la circulation du virus de la dengue était en forte hausse et à un niveau élevé, constate Santé publique France, dans son **point épidémiologique** diffusé hier. Les indicateurs épidémiologiques étaient en hausse en ville et aux urgences, en particulier dans l'Île-de-Cayenne et les Savanes où la circulation virale continuait de s'intensifier. Les indicateurs ont atteint des niveaux supérieurs à ceux observés durant le pic de la précédente épidémie en 2020. Une hausse plus modérée est observée sur le Littoral ouest. Après plusieurs semaines relativement calmes, le nombre de consultations en CDPS sur le Maroni comme l'Oyapock était en hausse. »

Figure 1. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Guyane, depuis janvier 2020 - Source : Réseau des médecins sentinelles/Aravag, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG - Exploitation : Santé publique France



◆ Autorisations d'activités : posez vos questions à l'ARS !

Lundi, l'ARS a ouvert une première fenêtre de dépôt de demandes d'autorisations sanitaires pour deux mois. Elle concerne la psychiatrie, l'équipement de matériels lourds (imagerie en coupe et caisson hyperbare) et la radiologie interventionnelle. Une deuxième sera ouverte du 15 juin au 15 août pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique, les soins médicaux et de réadaptation, la médecine, les soins critiques, la cardiologie interventionnelle, la chirurgie et la neurochirurgie ([lire la Lettre pro du 9 janvier](#)). Pour permettre aux promoteurs de poser leurs questions sur

l'utilisation de SI-autorisations, la manière et les attentes de l'ARS quant à la complétude de certains onglets, l'Agence organise des webinaires tous les vendredis. Ils se déroulent de 8 heures à 9 heures, sur Teams. Le premier a lieu ce matin. Ces webinaires feront l'objet de comptes-rendus accessibles à tous.

Les promoteurs ayant des demandes concernant l'accès à la plateforme, sur l'interprétation du bilan quantitatif de l'offre de soins (BQOS), leur dossier ou l'ouverture des demandes d'autorisations peuvent continuer à solliciter directement l'ARS.

♦ Au Chog, du changement pour les patients des consultations spécialisées



« A partir du 5 février, les patients se rendant à leurs rendez-vous de consultations spécialisées au Chog seront directement accueillis, pour leur admission, au niveau des consultations externes (bâtiment B) et non plus au bureau des entrées situé dans le hall central de l'hôpital, annonce l'établissement, dans un communiqué. Ce nouveau point d'accueil s'inscrit dans la volonté du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et la qualité de service. La vérification de la couverture sociale s'effectuera à ce point d'admission. Si celle-ci est absente ou incomplète (pas d'assurance complémentaire, par exemple), le paiement des frais médicaux préalablement à l'accès à la consultation sera demandé.

Conformément aux tarifs en vigueur en Guyane, les honoraires pratiqués pour les consultations spécialisées sont de 27,60 euros et 54,73 euros pour les consultations de cardiologie. Le paiement pourra être effectué par carte bancaire ou espèces. Ces tarifs et leurs évolutions seront affichés dans l'établissement pour assurer une transparence totale. Conscient que certains patients peuvent faire face à différents défis dans l'accès aux soins, le Chog met à disposition des agents de l'équipe de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) administrative pour les accompagner dans l'accès à une couverture sociale. »

♦ Ablation thermique des varices : présentation lundi par le Dr Desrousseaux



Le Dr Geoffroy Desrousseaux, médecin vasculaire angiologue à l'hôpital privé Saint-Gabriel, propose aux professionnels une présentation de l'ablation thermique des varices des membres inférieurs par laser endoveineux, traitement de première intention dans la maladie veineuse chronique : présentation de la technique, indications, avantages.

Elle se déroule mardi 23 janvier à 19 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

♦ Les séminaires Pasteur reconnus comme formation de l'école doctorale



Deux fois par mois, l'Institut Pasteur de Guyane organise des séminaires, sous son carbet. Ces séminaires sont désormais considérés comme formation de l'école doctorale, selon les critères suivants : 2 crédits pour 5 participations passives ou 4 crédits pour 4 participations passives et une présentation orale. Les doctorants intéressés peuvent contacter Mathilde Gendrin à mathilde.gendrin@pasteur.fr.

Les prochains séminaires :

- Jeudi : génotypes des dengues circulant, par Alisé Lagrave

- Jeudi 8 février : Dynamique spatio-temporelle des communautés de méiofaunes en mangroves, estuaires et sites côtiers de Guyane, par Médie Collet
- Fin mars : Recherches archéologiques sur l'hôpital Jean-Martial et la léproserie de l'Acarouany, par Eric Gassies
- Jeudi 11 avril : Qualité de l'eau et perceptions sur la qualité de l'eau, par Priscilla Thébaux
- Jeudi 25 avril : Infections de cellules immortalisées de chauves-souris par différents Lyssavirus pour étude de l'immunité innée, par Alizée Picaut-Plat

Les présentations se déroulent à 15 heures, sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.



■ Télé-expertise en dermatologie : une présentation lundi pour les sages-femmes

Depuis la fin d'année dernière, le service de dermatologie de l'hôpital de Cayenne propose de la télé-expertise à tous les professionnels de santé, via le système Comudoc (***lire la Lettre pro du 15 septembre***). La télé-expertise peut servir à tous les cas de dermatologie, et principalement aux pansements et aux plaies chroniques. Une présentation sera faite lundi, spécialement à destination des sages-femmes. Elle se déroulera de 18h30 à 19h30, via **Teams**.

■ De la sensibilisation à la e-santé pour le médico-social



Le GCS Guyasis propose de la sensibilisation à la e-santé pour les acteurs du médico-social. Les établissements et services médico-sociaux, maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé souhaitant faire bénéficier de cette sensibilisation à la e-santé ou de présentation des outils e-santé de façon ludique peuvent solliciter le GCS Guyasis à **hotline@gcsguyasis.fr**.

Cette année, un premier temps s'est déroulé lundi pour la nouvelle équipe de l'Association des parents et amis des déficients auditifs de Guyane (Apadag) à Kourou, autour de la e-santé et de la messagerie sécurisée de santé. Aujourd'hui, les infirmiers de la maison d'accueil spécialisée (MAS) de Kourou seront sensibilisés à la télésanté. Jeudi prochain, ce sera au tour des salariés de l'Akatij de Kourou et Saint-Laurent du Maroni ; le

lendemain, ceux de l'Esat de Matiti autour de la messagerie sécurisée de santé ; le 1er février, l'antenne de Kourou des PEP.



■ Infertilité, urgences, déserts médicaux, franchise : ce qu'il faut retenir de la conférence de presse d'Emmanuel Macron

Mardi soir, Emmanuel Macron a tenu une conférence de presse. Le président de la République a annoncé plusieurs chantiers concernant le domaine de la santé. Ainsi, le gouvernement va lancer « un grand plan de lutte contre le fléau de l'infertilité pour permettre le réarmement démographique » de la France, a-t-il déclaré. « L'infertilité, masculine comme féminine, a beaucoup progressé ces dernières années et fait souffrir beaucoup de couples. Un grand plan de lutte contre ce fléau sera engagé pour permettre justement ce réarmement démographique. »

Emmanuel Macron a aussi réaffirmé son engagement de « désengorger les urgences » d'ici à la fin de l'année. « On a déjà développé pour 70 % de notre population » les services d'accès aux soins (SAS). « C'était zéro, il y a trois ans (...) On va essayer d'aller à 100 % (de couverture de la population par le SAS) dès cette année 2024 (...) Si on fait ça, on désengorge beaucoup les urgences, parce qu'on a une vraie réponse (...) A côté de ça, il faut qu'on continue de mieux responsabiliser celles et ceux qui ont recours de manière indue aux urgences. Quand vous avez des gens qui, même pour des petits bobos, après deux, trois fois continuent d'aller directement aux urgences, il faut pouvoir les responsabiliser, c'est-à-dire qu'il y a un reste à charge, sinon ça ne va pas. » Il a assuré aussi que le travail sur l'attractivité des métiers sanitaires se poursuivrait.

Le chef de l'Etat a assuré être ne pas être favorable à la « contrainte » envers les médecins de ville pour mettre fin aux déserts médicaux. « On doit créer plus de postes (...) mais dans les cinq à sept ans qui viennent, le seul moyen, c'est d'organiser différemment les choses. Alors est-ce que la contrainte est la bonne solution ? Ma réponse est non. » La solution avancée est de « libérer du temps de médecins » en allant, par exemple, « vers une rémunération plus intelligente, sans doute au patient plutôt qu'à l'acte, ce qui permettra de mieux intégrer la prévention. » Parmi les autres chantiers à avancer, Emmanuel Macron a cité le lien ville-hôpital, les délégations de tâches, le développement de la téléconsultation, l'ouverture de nouvelles maisons de santé. Il a exprimé sa volonté de « débureaucratiser notre santé, parce que très longtemps, pour mieux maîtriser les coûts, on a créé des administrations fortes au national et en région. Il faut plutôt qu'on mette ces services en soutien des équipes de santé sur ces bassins de vie pour les accompagner à trouver des solutions. » Il a aussi souhaité « assumer sur le terrain de régulariser nombre de médecins étrangers qui tiennent parfois à bout de bras nos services et qui sont dans une précarité administrative qui est complètement inefficace ».

Enfin, le président de la République a annoncé un doublement de la franchise sur les boîtes de médicament, qui passerait de 50 centimes à 1 euro. Il a garanti le maintien du plafond annuel pour certains patients et le plafond à 50 euros. La mesure permettra de « responsabiliser sur la consommation » des patients (...) On consomme trop de médecine. En même temps, on a une des médecines les plus socialisées du monde. C'est-à-dire que ce n'est pas le consommateur qui la paie. C'est toujours pareil, il n'y a pas d'argent magique. Quand ce n'est pas le consommateur qui paie, c'est le contribuable qui paie (...) Et au moment où, de manière sérieuse, je vois ce que nos compatriotes peuvent dépenser pour des forfaits de téléphonie, la vie quotidienne, se dire qu'on va passer de 50 centimes à 1 euro pour (...) une boîte de médicament, je n'ai pas le sentiment qu'on fait un crime terrible. »

Offres d'emploi



- Le réseau Kikiwi recrute deux **coordinateurs administratifs et chargés de projet**, l'un à Cayenne, l'autre à Saint-Laurent du Maroni (CDD un an, temps plein, prise de poste souhaitée le 1er février). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Demain

► **Permanence des orthophonistes**, de 8 heures à 12 heures, au premier étage de l'école Symphonien, à Saint-Laurent du Maroni.

► **Fo Zot Savé**, présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mardi 23 janvier



► **Présentation** de l'ablation thermique des varices des membres inférieurs par laser andoveineux, par le Dr Geoffray Desrousseaux, médecin vasculaire angiologue à la clinique Saint-Gabriel, à 19 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

► **EPU du Corevih** : Présentation des acteurs en santé sexuelle du territoire, par le Dr Aude Lucarelli, en partenariat avec le réseau Kikiwi, de 18h30 à 20 heures, à la base vie du

Chog.

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Awala-Yalimapo.

Mercredi 24 janvier

► **Permanence itinérante de la CGSS** au siège de la CCDS à Iracoubo.

Jeudi 25 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Mardi 30 janvier

► **Présentation sur la télémédecine dans le médico-social** à 11 heures au CGOSH, à Cayenne, ou **via Teams**.

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Apatou.

Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **Inscription obligatoire avant le 30 janvier**

Mardi 6 février

► **Mardis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, sur les IST, via Teams. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

Jeudi 8 février

► **Présentation** des acteurs en santé sexuelle du territoire, par le Dr Aude Lucarelli, coordinatrice du Corevih Guyane, organisée par la CPTS, le Corevih Guyane et le réseau Kikiwi, à la Domus Medica, à Cayenne, à 19h30. Inscriptions. <https://bit.ly/48xJG0v>

► **Séminaire Pasteur**. Dynamique spatio-temporelle des communautés de méiofaunes en mangroves, estuaires et sites côtiers de Guyane, par Médie Collet, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne.

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. **S'inscrire**.

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **S'inscrire**.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE MOUSTIQUE RESPONSABLE DE LA DENGUE PEUT PONDRE JUSQU'À 700 OEUFS, QUI PEUVENT METTRE 6 MOIS À ÉCLORE

Autrement dit, c'est le moment de faire le tour de la maison pour vider tous les endroits où l'eau stagne et éviter de se faire piquer !



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)